

FOUR A CHAUX DE LA TOUR-SUR-ORB

FINANCEMENT ETUDE ET TRAVAUX 2019-2020

Maîtrise d'œuvre : ALMATOYA ARCHITECTURE

Montant : 11495€

Financement :



50%



15%



7%



28%

TRAVAUX 2019 :
Maçonnerie : LES ATELIERS DE CHANTELOUBE

Montant : 63438€

Financement :



30%



15%



7%



48%

TRAVAUX 2020 :
Maçonnerie : MAITRISE CONSEILS RESTAURATION

Montant : 18472€

Financement :



30%



15%



7%



48%

FERRONNERIE, VITRERIE : Bernard LAUQUET

Montant : 7095€

Financement :



100%

PARTENAIRE ASSOCIATIF :



ENTREPRISES MECENES :



PARTICULIERS MECENES :

Association Les Vinlières, Annick Allardet, Paul Allemeersch, Jackie Anglès, Monique Aussel, Brigitte Balan, Arlette Bannes, Eric Bardin, Dominique Berry, Marie-Hélène et Pierre Blanchet, Annick Boitier, Elisabeth Boubals, Corinne Bournac, Jeanne-Marie Bresson, Roger Bruni, Serge Caylus, Alain Coeur, Babette Davallet, Françoise et Joël Faivre-Chalon, Sophie F, Myriam Franceschi, Lucien Ibanez, Karine Itty, Françoise Mazet, Robert Monnin, Anny Montoux, Jean-Luc Pastre, Dominique Pecher, Yves Person, Régine Pit, Alain Rosello, Liliane Rozelot, Jean-Claude Sanchez, Hélène Sferlazza, Gaëlle Tuffou,

FINANCEMENT ETUDE ET TRAVAUX

MONTANT TOTAL : 100500€

SUBVENTIONS DRAC :	30012€
SUBVENTIONS DEPARTEMENT :	13824€
SUBVENTIONS REGION :	5209€
MECENAT PRIVE :	8200€
PROPRIÉTAIRES :	43255€

TRAVAUX EFFECTUES

1ère tranche : du 20 juillet au 15 octobre 2019

- Rejointoiement général des maçonneries pour leur blocage au mortier de chaux et sable. Ce travail de maçon a permis de retirer les réseaux racinaires présents dans les maçonneries.
- Enlèvement de la terre au dessus des fours, création d'une dalle de chaux au-dessus de la voûte et création de garde-corps par décaissement du niveau haut ;
- Retrait du parapet en parpaings.

2ème tranche : du 25 septembre au 7 décembre 2020

- Étanchéification de la voûte du bâtiment des fours par mise en place d'un stabilisé sur les côtés latéraux de la plate forme supérieure.
- Rejointoiement des maçonneries .
- Vidage d'un four et reprise des maçonneries intérieures.
- Percement des arcades de la bluterie et mise en place d'un dispositif vitrier.